

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple – Un but – Une Foi

-----o-----

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE  
L'EQUIPEMENT RURAL ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

-----oo-----

PROGRAMME NATIONAL D'AUTOSUFFISANCE EN RIZ (PNAR)

---

## NOTE CONCEPTUELLE

# PROJET D'APPUI A LA RECHERCHE ACTION DANS LA FILIERE RIZ



## SOMMAIRE

1	CONTEXTE.....	1
2	JUSTIFICATIONS.....	1
3	ZONES D'INTERVENTION POTENTIELLES ET GROUPES CIBLES .....	2
3.1	Zones d'intervention .....	2
3.2	Groupes cibles .....	2
4	OBJECTIFS PRINCIPAUX DU PROJET.....	2
5	DESCRIPTION DES COMPOSANTES, RESULTATS ET ACTIVITES .....	3
5.1	Composante 1 : Elaboration d'une stratégie de Promotion et de diffusion des bonnes pratiques rizicoles.....	3
5.2	Composante 2 : Renforcer les relations entre la recherche et le conseil .....	3
5.3	Composante 3 : Renforcer les capacités des services de recherche et d'appui conseil	4
6	COUTS ET FINANCEMENTS .....	5
7	STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET.....	5
8	ORGANISATION ET GESTION.....	6
9	SUIVI-EVALUATION.....	6
10	RISQUES .....	6
11	FICHE SYNOPTIQUE .....	8
12	CADRE LOGIQUE.....	9
13	PLAN D'ACTION .....	14

## 1 CONTEXTE

---

Le Sénégal a adopté en 2014 un nouveau modèle de développement économique et social à travers le Plan Sénégal Emergent (PSE) dont la vision est : « un Sénégal émerge à l'horizon 2035, avec une société solidaire dans un Etat de droit ». Les objectifs retenus dans ce plan pour le secteur Agricole, visent à accélérer le développement des filières de production afin de bénéficier de leur énorme potentiel pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la création d'emplois et de richesses. Au courant de la mise en œuvre, est survenu le choc de la crise sanitaire COVID 19, poussant le gouvernement à adopter un plan d'actions prioritaire ajusté et accéléré (PAP 2A), dont le volet agricole vise l'accélération de la souveraineté alimentaire du Sénégal par le renforcement de l'autonomie sur les produits de base.

En 2023, le Sénégal a élaboré un compact avec les bailleurs pour la mise en œuvre du volet agricole du PAP 2A afin de réduire le fardeau des importations, et combler le gap dans un délai relativement court de cinq ans. Ce faisant le compact a retenu de mettre l'accent sur les chaînes de valeur prioritaire que sont le riz, le blé et maïs.

Dans la même lancée, l'Assemblée générale de CARD (Coalition pour le Développement de la Riziculture en Afrique), avait retenu d'aller vers le doublement de la production rizicole africaine entre 2020 et 2030. Dans cette perspective, chaque pays membre doit élaborer une Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR) devant servir de ligne directrice pour l'atteinte de cet objectif, qui passera, entre autres, par une promotion efficace de la recherche action objet de ce présent projet.

## 2 JUSTIFICATIONS

---

Les différentes crises notées ces dernières années à travers le monde, notamment la COVID 19 ainsi que la guerre en Ukraine, ont poussé le Sénégal à s'orienter résolument vers une politique plus hardie de souveraineté alimentaire. C'est dans ce sens qu'il a été formulé une Stratégie nationale de Souveraineté alimentaire (SAS) qui vise à intensifier les chaînes de valeur des produits végétales, animales et halieutiques prioritaires, dont le riz pour assurer localement la disponibilité et l'accessibilité des populations sénégalaises à une alimentation suffisante et de qualité.

Cette aspiration est axée sur l'intensification et la modernisation des systèmes de production. Cette ambition de satisfaction de la couverture des besoins intérieurs par la production nationale et de réduction de la dépendance aux importations ne pourra être atteinte sans l'adoption d'une nouvelle doctrine d'intervention pour marquer les ruptures dans ce nouveau paradigme. L'amélioration des relations entre la recherche et la vulgarisation permettra de fortifier les performances des productions à travers une meilleure adoption et utilisation des technologies et la promotion d'une agriculture intelligente face aux changements climatiques. En effet L'analyse de la situation alimentaire au Sénégal montre que la situation de l'insécurité alimentaire a évolué en dents de scie passant de 19,1% en 2019, à 23,1% en 2020, avant de revenir à 17,4%, en 2021. Par ailleurs, les niveaux d'importations de riz blanc coute plus chère que le niveau des autres céréales (1 300 000 tonnes de riz représentent environ 286 milliards FCFA, 398 500 tonnes de maïs s'élevaient à 68 milliards et 700 000 tonnes de blé coutent 149 milliards de FCFA). Le taux d'autosuffisance est de 57%, signe que le pays dépend fortement des importations de céréale.

Malgré cette situation, il faut noter que la recherche comme l'encadrement ont mis au point de paquets technologiques ayant la capacité d'inverser la tendance mais qui tardent à être adoptés. Les raisons de cette situation sont surtout liées à une absence d'articulation entre les actions de la recherche et la vulgarisation d'une part et à l'inadéquation entre l'offre et la demande en matière de conseil d'autre part. Il s'y ajoute un faible investissement pour la recherche et le conseil se traduisant par un faible taux d'encadrement.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le présent projet d'appui à la recherche Action de la filière riz qui vise à introduire et diffuser des paquets d'innovations technologiques auprès des acteurs afin de leur permettre de jouer pleinement leurs rôles dans l'atteinte des objectifs de la SNDR.

La promotion des actions de recherche développement et de conseil agricole est fortement alignée aux politiques et stratégies agricoles tant sur le plan international (PDDAA) que sur le plan national (PASAD).

### **3 ZONES D'INTERVENTION POTENTIELLES ET GROUPES CIBLES**

---

#### **3.1 Zones d'intervention**

La zone d'intervention du projet est le territoire national avec un accent particulier mis au niveau de la zone nord, centre et sud. La recherche action sera pilotée par l'ISRA et AfricaRice et le conseil par la SAED au Nord, l'ANCAR au centre et la SODAGRI au Sud.

#### **3.2 Groupes cibles**

Les bénéficiaires directs du projet seront les producteurs, les instituts de recherche (ISRA, AfricaRice) et les structures d'encadrement (SAED, SODAGRI et ANCAR).

Les bénéficiaires indirects seront tous les autres acteurs de la chaîne de valeurs riz à savoir les consommateurs, les transformateurs, les commerçants, les prestataires de services, les institutions de financement, etc.

### **4 OBJECTIFS PRINCIPAUX DU PROJET**

---

L'objectif général du projet sera de contribuer à améliorer la productivité du riz à travers la mise à disposition de paquets technologiques adaptés.

De manière plus spécifique, il s'agira :

- De promouvoir et diffuser les bonnes pratiques rizicoles (inventaires des bonnes pratiques ; évaluer les gaps ; appuyer la diffusion)
- De renforcer les relations entre la recherche et le conseil (organiser des rencontres annuelles entre la vulgarisation et les organisations des producteurs pour déterminer la demande, organiser une rencontre entre la recherche et la vulgarisation pour déterminer l'offre, la vulgarisation s'appuie sur les paysans relais pour une large diffusion et le conseil agricole rural met en place un dispositif de suivi fonctionnel)
- De renforcer les capacités des services de recherche et d'appui conseil (renforcer les capacités techniques et opérationnelles des structures de recherche et d'appui conseil actif dans la filière riz)

## 5 DESCRIPTION DES COMPOSANTES, RESULTATS ET ACTIVITES

### 5.1 Composante 1 : Elaboration d'une stratégie de Promotion et de diffusion des bonnes pratiques rizicoles

L'objectif de cette composante est de proposer une meilleure articulation entre l'offre et la demande en conseil agricole à travers une stratégie adaptée de promotion et diffusion des bonnes pratiques. Pour ce faire, il s'agira de faire l'inventaire des bonnes pratiques rizicoles existantes le long de la chaîne de valeurs riz. La recherche a déjà mis au point un certain nombre de paquets technologiques de la production jusqu'à la transformation pour améliorer les performances des acteurs. Une bonne partie de ces technologies ne sont pas encore appropriées et valorisées par les acteurs. D'où la nécessité de procéder à une évaluation concertée et inclusive des gaps de diffusion mais aussi d'innovation technologique pour mettre en place une stratégie de vulgarisation pour une meilleure adoption et impact. L'atteinte de cet objectif passera par l'obtention des résultats ci-dessous :

R.1.1 : Un inventaire des bonnes pratiques existantes dans la chaîne de valeurs est réalisé

R.1.2 : Une évaluation des gaps entre l'existant et la demande est effectuée

R.1.3 : Une stratégie de vulgarisation est élaborée

L'atteinte des ces résultats passera par la mise en œuvre des activités résumées dans le tableau ci-dessous.

Composante 1 : Promouvoir et diffuser les bonnes pratiques rizicoles	Résultats attendus	Activités
	R.1.1 : Un inventaire des bonnes pratiques existantes dans la chaîne de valeurs est réalisé	A.1.1.1 : Réaliser une étude
		A.1.1.2 : Organiser un atelier de partage et de validation
	R.1.2 : Une évaluation des gaps entre l'existant et la demande est effectuée	A.1.2.1 : Réaliser une étude
		A.1.2.2 : Organiser un atelier de partage et de validation
	R.1.3 : Une stratégie de vulgarisation est élaborée	A.1.3.1 : Réaliser une étude
		A.1.3.2 : Organiser un atelier de partage et de validation

### 5.2 Composante 2 : Renforcer les relations entre la recherche et le conseil

L'objectif de cette composante est de contribuer au décloisonnement de la recherche et de l'appui conseil. Concrètement, il s'agira d'identifier la demande de conseil à travers l'organisation des rencontres annuelles entre la vulgarisation et les organisations des producteurs d'une part, et une rencontre annuelle de planification entre la recherche et la vulgarisation pour déterminer l'offre d'autre part. En plus, pour assurer une diffusion à grande échelle, la vulgarisation s'appuiera sur les producteurs relais pour une large diffusion sous l'accompagnement d'un dispositif de conseil fonctionnel.

L'atteinte de cet objectif passera par l'obtention des résultats ci-dessous :

R.2.1 : Au moins une rencontre annuelle est organisée entre les structures de conseil et les organisations de producteurs

R.2.2 : Des rencontres de planification sont organisées entre les structures de conseil et la recherche

R.2.3 : Les innovations technologiques sont diffusées en s'appuyant sur des producteurs relais et les CAR

L'atteinte de ces résultats passera par la mise en œuvre des activités résumées dans le tableau ci-dessous.

Composante 2 : Renforcer les relations entre la recherche et le conseil	Résultats attendus	Activités
	R.2.1 : Au moins une rencontre annuelle est organisée entre les structures de conseil et les organisations de producteurs	A.2.1.1 : Organiser des rencontres in-situ de co-construction de la demande
		A.2.1.2 : Organiser une pré-validation
		A.2.1.3 : Consolider la demande dans chaque zone et au niveau national
		A.2.1.4 : Organiser un atelier national de validation des demandes
	R.2.2 : Une rencontre annuelle de planification est organisée entre les structures de conseil et la recherche	A.2.2.1 : Organiser une rencontre de partage de la demande en conseil sollicitée par les acteurs avec la recherche
		A.2.2.2 : Sensibiliser les acteurs sur la planification retenue entre la recherche et les structures de conseil
	R.2.3 : Les innovations technologiques sont diffusées en s'appuyant sur des producteurs relais et les CAR	A.2.3.1 : Elaborer des fiches techniques
		A.2.3.2 : Former les producteurs relais et CAR sur les innovations retenues
		A.2.3.3 : Appuyer la mise à l'échelle des technologies par les CEP

### 5.3 Composante 3 : Renforcer les capacités des services de recherche et d'appui conseil

L'objectif de cette composante est de permettre aux structures de recherche et de conseil agricole actif dans la filière riz de jouer pleinement leur rôle. Il s'agira à cet effet de renforcer leur capacités techniques et opérationnelles.

L'atteinte de cet objectif passera par l'obtention des résultats ci-dessous :

R. 3.1 : les capacités techniques des structures de recherches et conseils sont renforcées

R.3.2 : les capacités opérationnelles des structures de recherches et conseils sont renforcées

L'atteinte de ces résultats passera par la mise en œuvre des activités résumées dans le tableau ci-dessous.

	Résultats attendus	Activités
Composante 3 : Renforcer les capacités des services de recherche et d'appui conseil	R. 3.1 : les capacités techniques des structures de recherches et conseils sont renforcées	A.3.1.1 : Appuyer la formation diplômante des techniciens de recherche et de conseils
		A. 3.1.2 : Appuyer la formation certifiante des techniciens de recherche et de conseils
	R.3.2 : les capacités opérationnelles des structures de recherches et conseils sont renforcées	A.3.2.2 : Appuyer la mise aux normes des laboratoires de contrôle qualité
		A.3.2.3 : Acquérir des matériels roulants pour la recherche et le conseil
		A.3.2.4 : Appuyer en matériels informatiques et bureautiques pour la recherche et le conseil

## 6 COUTS ET FINANCEMENTS

Le cout du projet est estimé à près de 2 milliards de FCFA dont 46% sont orienté vers les activités de relations entre la recherche et le conseil. Le détail des couts par composantes est donné dans le tableau ci-dessous.

Composante	Cout (FCFA)	Part relatif
Composante 1 : Promouvoir et diffusion les bonnes pratiques rizicoles	83 800 000	4%
Composante 2 : Renforcer les relations entre la recherche et le conseil	971 570 000	46%
Composante 3 : Renforcer les capacités des services de recherche et d'appui conseil	883 000 000	41%
Composante 4 Coordination et suivi Evaluation	196 664 000	9%
<b>Total</b>	<b>2 135 034 000</b>	<b>100%</b>

## 7 STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

La stratégie d'intervention sera adossée sur une approche de « faire faire » dans le domaine de l'identification et de la diffusion des bonnes pratiques. Dans la même dynamique cette démarche sera complétée en s'appuyant sur les structures de recherche/conseil et sur les producteurs relais. Pour ce qui concerne le décloisonnement entre la recherche et le conseil,

la démarche retenue consiste à promouvoir un dialogue régulier et direct à travers l'organisation de rencontres périodiques de planification entre les deux entités afin de prendre en compte la demande émanant des acteurs à la base. Par ailleurs un appui sera accordé aux différentes structures de recherche et de conseil sur la base de contrats de performance.

Les partenaires de recherches comprennent essentiellement ISRA et AfricaRice qui assureront la conception des outils technologiques appropriés pour les différents écosystèmes rizicoles. Les structures de conseil composées de la SAED au Nord, de l'ANCAR au centre et de la SODAGRI au sud vont conduire la diffusion des différentes innovations technologiques.

## **8 ORGANISATION ET GESTION**

---

Le projet sera placé sous la tutelle du MAERSA qui assurera le pilotage. Au niveau régional, les Directions de l'ISRA, de la SAED, de l'ANCAR et de la SODAGRI assureront la mise en œuvre du projet. AfricaRice, de par son mandat régional travaillera en étroite collaboration avec les structures de recherche et de conseil.

Une unité de coordination assurera la gestion du projet au niveau national composé d'un coordonnateur, d'un Responsable Suivi évaluation et un staff administratif. Au niveau régional des points focaux seront désignés par les différentes structures impliquées dans la mise en œuvre du projet pour assurer la coordination zonale.

## **9 SUIVI-EVALUATION**

---

Un cadre de résultats assorti d'indicateurs Spécifique, Mesurable, Acceptable, Réaliste dans le Temps (SMART) sera élaboré et validé par le biais de l'Unité de Coordination, avec la participation active des partenaires au niveau des structures de recherche et conseil. Le Responsable S&E du projet contrôlera les indicateurs de performance selon une approche d'apprentissage collaboratif et informera l'Unité de Coordination du projet des avancées et des défis qui doivent être relevés. Des rapports réguliers sur l'état d'avancement du projet seront produits.

L'évaluation des résultats et de l'impact pour les bénéficiaires du projet sera confiée à l'Unité de Coordination en collaboration avec les structures de recherche et de conseil. Les points focaux seront en charge des activités régionales, en particulier de la collecte de données pour le suivi et l'évaluation et pour l'évaluation de l'impact des différentes activités. Afin d'obtenir des estimations fiables sur l'impact, les études d'évaluation utiliseront des méthodes d'évaluation rigoureuses.

## **10 RISQUES**

---

Les facteurs majeurs qui pourraient conduire à l'échec du projet ont été identifiés et analysés en fonction de leurs impacts et de leur probabilité de se réaliser. Sur la base de cette analyse, il ressort que le niveau de risque général est jugé Modeste ce qui a amené à prévoir des mesures d'atténuation. Les risques ainsi que les mesures d'atténuation sont résumés dans le tableau ci-dessous.

<b>Risques</b>	<b>Mesures d'atténuation</b>	<b>Evaluation du risque</b>
----------------	------------------------------	-----------------------------



<b>Risques</b>	<b>Mesures d'atténuation</b>	<b>Evaluation du risque</b>
Insuffisance en ressources humaines de qualité et en quantité	*Renforcer les capacités des ressources humaines de la recherche et du conseil	M
Non-respect des engagements de financement du projet par l'Etat et les PTF	*Diversifier les partenaires et les ressources de financement	M
Faible adhésion des parties prenantes aux différentes technologies diffusées	Mener des campagnes de sensibilisation et de communication	M
Diversité des approches partenaires impliqués dans le projet	*Discussions de l'harmonisation au sein du Comité Interministériel * Nécessité d'introduire des contrats de performance et de démarches consensuelles	M
Faible prise en compte du genre le long de la chaîne de valeur	Faire une communication en faveur des femmes et des jeunes	N
Non-prise en compte des mesures d'atténuations environnementales	*Promouvoir et diffuser des technologies adaptées et durables	M
<b>Evaluation générale du risque</b>		<b>M</b>

Evaluation du risque : Haut (H); Substantiel (S); Modeste (M); Bas ou Négligeable (N).

## 11 FICHE SYNOPTIQUE

<b>Intitulé :</b>	<b>Projet d'Appui à la Recherche Action dans la filière riz</b>
<b>Maître d'ouvrage</b>	MAERSA
<b>Maître d'œuvre</b>	PNAR
<b>Localisation</b>	Territoire nationale avec accent au niveau des zone centre Nord et sud
<b>Durée</b>	7ans
<b>Budget Total :</b>	2 135 034 000 FCFA
<b>Source de financement</b>	Etat du Sénégal, PTF
<b>Objectif général</b>	Contribuer à améliorer la productivité du riz à travers la mise à disposition de paquets technologiques adaptés
<b>Objectifs spécifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Promouvoir et diffuser les bonnes pratiques rizicoles</li> <li>○ Renforcer les relations entre la recherche et le conseil</li> <li>○ Renforcer les capacités des services de recherche et d'appui conseil</li> </ul>
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ R.1.1 : Un inventaire des bonnes pratiques existantes dans la chaîne de valeurs est réalisé</li> <li>○ R.1.2 Une évaluation des gaps entre l'existant et la demande est effectuée</li> <li>○ R.1.3. Une stratégie de vulgarisation est élaborée</li> <li>○ R.2.1 Au moins une rencontre annuelle est organisée entre les structures de conseil et les organisations de producteurs</li> <li>○ R.2.2 Des rencontres de planification sont organisées entre les structures de conseil et la recherche</li> <li>○ R.2.3 Les innovations technologiques sont diffusées en s'appuyant sur des producteurs relais et les CAR</li> <li>○ R. 3.1 : les capacités techniques des structures de recherches et conseils sont renforcées</li> <li>○ R.3.2 : les capacités opérationnelles des structures de recherches et conseils sont renforcées</li> </ul>
<b>Risques majeurs et action de mitigation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Insuffisance en ressources humaines en qualité et en quantité</li> <li>○ Non-respect des engagements de financement du projet par l'Etat et les PTF</li> <li>○ Faible adhésion des parties prenantes aux différentes technologies diffusées</li> <li>○ Diversité des approches partenaires impliqués dans le projet</li> <li>○ Faible prise en compte du genre le long de la chaine de valeur</li> <li>○ Non-prise en compte des mesures d'atténuations environnementales</li> </ul>

## 12 CADRE LOGIQUE

Programme/Projet	Indicateurs vérifiables	Objectivement	Sources de vérification	Hypothèses/Risques importants
<b>1. OBJECTIF GLOBAL :</b>				
Contribuer à améliorer la productivité du riz à travers la mise à disposition de paquets technologiques adaptés	Augmentation de la production à hauteur de 20% par rapport à 2018 d'ici-là fin projet		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rapport DAPSA</li> <li>○ Rapports projet</li> <li>○ FAO Stat</li> </ul>	
<b>2. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES</b>				
1. Promouvoir et diffuser les bonnes pratiques rizicoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Un minimum de 18 innovations technologiques adaptées ont été identifiées et diffusées</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rapport des structures partenaires</li> <li>○ Rapports du projet</li> </ul>	Les mesures d'atténuations environnementales sont prises en compte
2. Renforcer les relations entre la recherche et le conseil	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Un taux d'adoption de 65% de bonnes pratiques est observé à la fin du projet</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rapport des structures partenaires</li> <li>○ Enquêtes</li> </ul>	Bonne harmonisation des approches partenaires impliqués dans le projet
3. Renforcer les capacités des services de recherche et d'appui conseil	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Au moins 3 innovations technologiques climato intelligentes adaptées sont générées par maillons</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rapports du projet</li> <li>○ Rapport des structures partenaires</li> </ul>	Les structure disposent des ressources humaines en qualité et en quantité
<b>3. RÉSULTATS</b>				
<b>Composante 1 : Elaboration d'une stratégie de Promotion et de diffusion des bonnes pratiques rizicoles</b>				

Projet d'Appui à la Recherche Action dans la filière riz

<b>Programme/Projet</b>	<b>Indicateurs vérifiables</b>	<b>Objectivement</b>	<b>Sources de vérification</b>	<b>Hypothèses/Risques importants</b>
1.1 Un inventaire des bonnes pratiques existantes dans la chaîne de valeurs est réalisé	○ Une étude d'inventaire sur les bonnes pratiques est réalisée durant la première année du projet		○ Rapport étude	Les consultants sont à la hauteur
1.2 Une évaluation des gaps entre l'existant et la demande est effectuée	○ Une étude d'évaluation des gaps est réalisée durant la première année du projet		○ Rapport étude	
1.3. Une stratégie de vulgarisation est élaborée	○ Un document de stratégie de vulgarisation est élaboré durant la première année		○ Document de stratégie	
<b>Composante 2: Renforcer les relations entre la recherche et le conseil</b>				

Programme/Projet	Indicateurs Objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses/Risques importants
2.1 Au moins une rencontre annuelle est organisée entre les structures de conseil et les organisations de producteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Au moins un atelier in situ de Co construction de la demande est organisé chaque année dans chacune des 3 zones (Nord, Centre et Sud) d'ici la fin du projet</li> <li>○ Au moins un atelier de pré validation et de consolidation est organisé chaque année entre les structures de recherche et de conseil d'ici la fin du projet</li> <li>○ Au moins un atelier national de validation est organisé tous les 2 ans entre les structures de recherche et de conseil d'ici la fin du projet</li> </ul>	Rapports d'ateliers	. Les structures acceptent la collaboration et respectent la planification
2.2 Des rencontres de planification sont organisées entre les structures de conseil et la recherche	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Au moins une rencontre de partage de la demande en conseil sollicitée par les acteurs avec la recherche est organisée tous les 2 ans entre les structures de recherche et de conseil d'ici la fin du projet</li> </ul>		

Programme/Projet	Indicateurs vérifiables	Objectivement	Sources de vérification	Hypothèses/Risques importants
2.3 Les innovations technologiques sont diffusées en s'appuyant sur des producteurs relais et les CAR	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Au moins 10 000 fiches techniques sont élaborées et éditées d'ici la fin du projet</li> <li>○ Au moins 60 CAR sont formés sur les innovations technologiques tous les 2 ans</li> <li>○ Au moins 100 producteurs relais sont formés sur les bonnes pratiques dans chacune des trois zones tous les 2 ans</li> <li>○ Au moins 20 CEP sont mise en place dans chacune des trois zone chaque campagne d'ici la fin du projet</li> </ul>		<p>Rapport de distribution des fiches</p> <p>Rapport de formation des CAR</p> <p>Rapport de formation des producteurs relais</p> <p>Rapports d'activités des CEP</p>	<p>La recherche développe à temps les innovations technologies</p>
<b>Composante 3 : Renforcer les capacités des services de recherche et d'appui conseil</b>				
3.1 : les capacités techniques des structures de recherches et conseils sont renforcées	<p>Au moins 46 agents des structures de recherche et de conseil ont reçu une formation diplômante d'ici la fin du projet</p> <p>Au moins 120 agents des structures de recherche et de conseil ont reçu une formation certifiante d'ici la fin du projet</p>		<p>Document de thèse</p> <p>Mémoire master</p> <p>Rapport de suivi des formations certifiantes</p>	<p>Les structures acceptent de mettre à disposition le personnel pour être formé</p> <p>Un ciblage du personnel à former est effectué</p>

Projet d'Appui à la Recherche Action dans la filière riz

Programme/Projet	Indicateurs Objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses/Risques importants
3.2 : les capacités opérationnelles des structures de recherches et conseils sont renforcées	<p>Au moins 3 laboratoires de contrôles sont mis aux normes d'ici la fin du projet</p> <p>Un matériel roulant constitués de 11 véhicules et de 70 motos sont acquis d'ici la fin du projet</p> <p>Des équipements informatiques et didactiques (60 ordinateurs et 60 imprimantes) sont acquis d'ici la fin du projet</p>	Procès-Verbaux de réception	Les cahiers de charge des marchés sont respectés
<p><b>Activités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réaliser des études</li> <li>○ Tenir des ateliers de planification entre la recherche et le conseil</li> <li>○ Concevoir les outils pour la diffusion des innovations technologiques</li> <li>○ Former des CAR et les producteurs relais</li> </ul>	<p><u>Coût de budget</u></p> <p><u>2 135 034 000FCFA</u></p>	<p><u>Source de financement :</u></p> <p>Etat du Sénégal (40%): 854 013 600 FCFA</p> <p>PTF (60%): 1 281 020 400 FCFA</p>	Les ressources sont disponibles en quantité et à temps

**13 PLAN D'ACTION**

Composante	Résultat	Activité	Cout	Chronogramme						
				An1	An2	An3	An4	An5	An6	An7
Composante 1 : Promouvoir et diffusion les bonnes pratiques rizicoles	R.1.1 : Un inventaire des bonnes pratiques existantes dans la chaîne de valeurs est réalisé	A.1.1.1 Réaliser une étude	9 600 000							
		A.1.1.2 Organiser un atelier de partage et de validation	7 350 000							
	R.1.2 : Une évaluation des gaps entre l'existant et la demande est effectuée	A.1.2.1 : Réaliser une étude	9 900 000							
		A.1.2.2 : Organiser un atelier de partage et de validation	23 675 000							
	R.1.3 : Une stratégie de vulgarisation est élaborée et mise en œuvre	A.1.3.1 : Réaliser une étude	9 600 000							
		A.1.3.2 : Organiser un atelier de partage et de validation	23 675 000							
Composante 2 : Renforcer les relations entre la recherche et le conseil	R.2.1 : Au moins une rencontre annuelle est organisée entre les structures de conseil et les organisations de producteurs	A.2.1.1 : Organiser des rencontres in-situ de co-construction de la demande de conseil	27 300 000							
		A.2.1.2 : Organiser une pré-validation	16 625 000							
		A.2.1.3 : Consolider la demande dans chaque zone et au niveau national	1 400 000							
		A.2.1.4 : Organiser un atelier national de validation des demandes de conseil	42 075 000							
	R.2.2 : Des rencontres de planification sont	A.2.2.1 : Organiser une rencontre de partage de la demande en conseil sollicitée par les acteurs avec la recherche	24 825 000							



Composante	Résultat	Activité	Cout	Chronogramme						
				An1	An2	An3	An4	An5	An6	An7
	organisées entre les structures de conseil et la recherche	A.2.2.2: Sensibiliser les acteurs sur les résultats de la planification								
	R.2.3 : Les innovations technologiques sont diffusées en s'appuyant sur des producteurs relais et les CAR	A.2.3.1 : Elaborer des fiches techniques	198 775 000							
		A.2.3.2 : Former les CAR sur les innovations retenues	71 850 000							
		A.2.3.3 : Former les producteurs relais sur les BPA	42 720 000							
		A.2.3.4 : Appuyer la mise à l'échelle des technologies par les CEP	546 000 000							
Composante 3 : Renforcer les capacités des services de recherche et d'appui conseil	R. 3.1 : les capacités techniques des structures de recherches et conseils sont renforcées	A.3.1.1 : Appuyer la formation diplômante des techniciens de recherche et de conseils	270 000 000							
		A. 3.1.2 : Appuyer la formation certifiante des techniciens de recherche et de conseils	90 000 000							
	R.3.2 : les capacités opérationnelles des structures de recherches et conseils sont renforcées	A.3.2.2 : Appuyer la mise aux normes des laboratoires de contrôle qualité	60 000 000							
		A.3.2.3 : Acquérir des matériels roulants pour la recherche et le conseil	369 000 000							
		A.3.2.4 : Appuyer en matériels informatiques et bureautiques pour la recherche et le conseil	94 000 000							
Composante 4 : Coordination et S&E		Frais administratifs (13% des composantes)	196 664 000							
<b>Total</b>			<b>2 135 034 000</b>							